



J. Jongen

NOTICE SUR
LÉON JONGEN
MEMBRE DE L'ACADÉMIE

*Né à Liège le 2 mars 1884,
décédé à Bruxelles le 18 novembre 1969.*

Léon Jongen était l'une des personnalités les plus représentatives de la musique contemporaine, et la Classe des Beaux-Arts de l'Académie Royale de Belgique s'honorait de compter en son sein un maître dont la carrière était jalonnée d'œuvres qui ont conquis une renommée universelle. Avant de pénétrer plus avant dans sa production musicale, littéraire aussi, retraçons les principales étapes de sa carrière.

Il vit le jour à Liège le 2 mars 1884, il entra au Conservatoire de cette ville le 6 décembre 1895 et le quitta en 1903, après y avoir fait de brillantes études de solfège, de piano, d'harmonie écrite et de fugue dont le premier prix lui fut décerné en 1902. Il prit part au grand concours de composition musicale, dit Prix de Rome en

Annuaire de l'Académie

1907 et y obtint le deuxième prix. S'étant représenté en 1913, il remporta la palme suprême à l'unanimité. L'œuvre qui lui valut cette haute distinction était une cantate écrite sur un livret de Félix Bodson, intitulée *les Fiancés de Noël*.

Musicien de précoce maturité, Léon Jongen devenait, à l'âge de 13 ans, titulaire des grandes orgues de l'Église Saint-Jacques à Liège, poste qu'occupait son frère Joseph avant ses voyages à l'étranger, ayant été proclamé lauréat du Concours de Rome. Il conserve cette charge jusqu'en janvier 1908, époque à laquelle il part pour Paris, où il devient le répétiteur du ténor wagnérien Imbert de la Tour, qui enseignait l'esthétique théâtrale au Conservatoire de Paris. De ce temps datent les premières tournées de Léon Jongen comme pianiste, en compagnie des grands virtuoses de l'archet. Il parcourt ainsi l'Europe et ne rentre en Belgique que pour y cueillir les lauriers du premier prix de Rome.

Les voyages du lauréat sont interrompus par la guerre, que Jongen fera comme volontaire de bout en bout. Démobilisé en décembre 1918, il se remet au piano et reprend ses tournées européennes et africaines (Tunisie, Algérie, Maroc) qu'il interrompt de janvier 1922 à mai 1923 pour composer et orchestrer d'une seule traite les quatre actes copieux de *Thomas L'Agnélet*.

Notice sur Léon Jongen

Très épris de paysages maritimes, Léon Jongen fit, sur un petit voilier, une croisière de sept mois (1912-1913) qui lui permit de visiter le Sénégal, les Guinées française et portugaise, l'Archipel de Bissagos et celui du Cap Vert.

Puis Léon Jongen qu'attire toujours l'Extrême-Orient, commencera la série de ses voyages lointains, entre 1924 et 1932, faisant connaître la musique — et la musique belge — au Japon, en Chine, aux Indes anglaises et néerlandaises. En Indochine française, il fera un séjour de dix-huit mois comme directeur de la musique et premier chef d'orchestre de l'Opéra d'Hanoï. L'occasion lui sera, dès lors, offerte de se faire entendre aux fêtes du couronnement du Roi Sisowath. L'Extrême-Orient exercera intensément sa magie sur son imagination et lui inspirera la suite *Malaisie*.

Outre les nombreuses œuvres de Léon Jongen, aussi remarquables par la quantité que par la qualité, il est important de signaler ses activités comme chef d'orchestre. Il a dirigé des concerts en Belgique et à l'étranger, notamment aux pays baltes. Certaines auditions conduites par lui ont laissé dans ma mémoire un sillage brillant. Je citerai à cet égard celle de la Société de musique de Tournai, aux destinées de laquelle il présida de 1936 à 1938 et qu'il abandonna pour accéder au poste suprême qu'un artiste musicien puisse

Annuaire de l'Académie

occuper en Belgique : le Conservatoire de Bruxelles.

Jongen y succéda à son frère en juillet 1939 ; il en fut le directeur jusqu'en 1949.

Ici encore, il nous souvient d'exécutions qui mirent en vive lumière son talent de chef d'orchestre, particulièrement celle du *Roi David* de Honegger, du *Te Deum* op. 46 d'Edgar Tinel, du *Miroir de Jésus* d'André Caplet, de l'*Actus Tragicus* de Bach, du *Martyre de Saint Sébastien* de Debussy.

Avant de prendre contact avec quelques compositions majeures du maître, disons encore que son *Rêve d'une Nuit de Noël* fut créé à Paris au Théâtre des Champs-Élysées par les orchestres Colonne, Lamoureux et les chœurs de l'Opéra, sous sa direction en mars 1918.

Une productivité si féconde, des dons d'une telle diversité, des capacités d'une si rare fertilité ont valu à notre regretté confrère des honneurs et des distinctions mérités. Le prix triennal de consécration de la Province de Liège pour la composition musicale qui lui fut attribué couronna une existence entièrement vouée à l'art des sons.

Une distinction de l'espèce était un témoignage de gratitude et d'estime à l'égard d'un maître qui, par la beauté de ses œuvres, non moins que par la courbe de sa carrière, a honoré la cité qui le vit naître et le pays tout entier.

Notice sur Léon Jongen

Membre depuis 1945 de l'Académie royale de Belgique dont il fut directeur de la Classe des Beaux-Arts en 1954 et en 1960, et de la Royal Academy de Londres, Volontaire de la guerre 1914-1918, membre du Corps Expéditionnaire des Autos-canon mitrailleurs en Russie en 1917, Grand Officier de l'Ordre de Léopold, Grand Officier de l'Ordre de la Couronne, Chevalier de la Légion d'Honneur et titulaire de nombreuses distinctions honorifiques de la première guerre mondiale, Léon Jongen put y voir un témoignage de reconnaissance pour son patriotisme autant que pour la grandeur de son art. Son décès, survenu à Bruxelles le 18 novembre 1969, a privé le pays et notre Compagnie d'un artiste auquel peut s'appliquer le mot de Napoléon au plus illustre poète de l'Allemagne « Vous êtes un homme, Monsieur Goethe ».

* * *

Nous avons rappelé, au début de cette notice, qu'à ses dons purement musicaux, Léon Jongen joignait un talent littéraire qui s'est manifesté dans quantité de discours, d'allocutions et dans des travaux académiques, particulièrement *L'exotisme et la musique*, *Grétry, curieux et habile homme*, causerie d'un rare attrait faite au Palais des Académies au cours de la séance publique

Annuaire de l'Académie

annuelle de la Classe des Beaux-Arts, et la notice consacrée à son frère Joseph. Cette notice est remarquable par sa sûreté de composition, son mouvement, le dessin des personnages qu'il y évoque. On y sent le don qui anime les essais biographiques, c'est-à-dire, le don de sympathie. « On ne devrait écrire que de ce qu'on aime », a-t-on dit ; à s'en rapporter à la notice en question, le propos ne manque pas de pertinence, car en art comme en littérature, la grande méthode est la sympathie qui, seule, permet de transporter dans son cœur les émotions étrangères. Cette notice est le récit d'un témoin ; elle a des allures de conte historique avec des descriptions du milieu, la couleur du passé, l'exactitude dans l'évocation, la vivacité des récits. Il y a là des trésors d'observation et de surcroît, l'on y est sensible à des analyses qui s'accompagnent, qui s'ornent de gentilles anecdotes.

L'auteur entre tout naturellement, sans effort, dans la pensée du musicien et nous y fait pénétrer. Il s'impose d'insérer l'art de son frère dans l'époque où il s'est manifesté et éveille la sympathie par mille traits charmants tels les jolis détails empruntés aux *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse* où Joseph Jongen raconte ses jeunes années. Ces souvenirs nous communiquent le goût des bonnes émotions tendres qui font plaisir. Ils nous invitent à constater la bienfaisante influence

Notice sur Léon Jongen

paternelle sur la toute première formation de l'enfant. « C'est d'un cœur sincèrement ému qu'il envoie à son père, dans l'au-delà, un message de gratitude ».

C'est pour avoir voulu montrer comment s'est effectuée cette formation que le rédacteur de la notice s'est attardé sur les jeunes années. Heureuses, studieuses, fécondes, elles s'écoulèrent dans le cercle de famille et d'amis, amateurs de chant qui, pour le seul plaisir de « faire de la musique » et de chanter, travaillaient de petites œuvres chorales, voire même des saynètes musicales qu'ils exécutaient ensuite dans des fêtes familiales et dans certains cercles d'amateurs à Liège et en province.

* * *

Patriote d'une fibre vibrante, Léon Jongen était non moins attaché à la monarchie. En voici quelques témoignages. A l'occasion des quatre-vingts ans de la Reine Élisabeth, il prit l'initiative de demander à un certain nombre de compositeurs belges de composer une *Fanfare* en collaboration et d'en offrir la partition manuscrite à la Reine lors de son jubilé. En des ouvrages de ce genre, de courte durée, il est fait appel aux cuivres et à la

Annuaire de l'Académie

percussion, sans préjudice d'autres engins, dont l'intervention est discrète. Autre témoignage : *In Memorium Regis*, on découvre dans ce morceau commémorant le premier anniversaire de la mort du Roi Albert, un accent de sincérité, une note humaine qui ne trompent pas. Et le sentiment patriotique s'éveille aux sons voilés de notre hymne national dont la mélodie initiale s'exhale dans la désolation et le recueillement du souvenir.

Peu connue est la rapsodie pour violon et piano, dont le titre *Belgica* se justifie du fait de l'utilisation d'une mélodie populaire flamande et d'une mélodie populaire wallonne. Cet ouvrage affecte l'aspect d'un diptyque dont le premier panneau, d'inspiration flamande, se déroule en mouvement lent, dont le deuxième, qui s'appuie sur une chanson wallonne, emprunte à celle-ci sa vivacité. Deux cadences pour violon-solo s'insèrent dans chaque partie de l'œuvre, l'une lente, l'autre animée. Bien qu'elle soit conçue pour faire valoir le virtuose, cette rapsodie garde une constante musicalité, et l'orchestre y joue un rôle qui dépasse un simple accompagnement.

Compositeur aux multiples ressources, Jongen eut la joie de voir son *Concerto pour violon*, retenu comme concerto imposé au Concours musical international de violon Reine Élisabeth, en 1963. Son premier mouvement, *Tranquille, énergique et passionné* fourmille de trouvailles

Notice sur Léon Jongen

sonores. Le chant s'élève, ardent et chargé de nostalgie, les arabesques de l'instrument soliste sont souples et élégantes, l'orchestration, légère au début, s'anime insensiblement, devient parfois houleuse et prend de l'éclat.

Le deuxième mouvement, *Tranquille et doux*, d'où il semble que s'échappent des parfums capiteux, donne le sentiment d'une imprégnation de souvenirs exotiques extrême-orientaux, qui sont des rappels, des reviviscences de longs séjours effectués dans le pays des Pagodes, des mystères hiératiques et des danses rituelles. Ce mouvement atteste que le musicien est aussi habile à reproduire des bruissements légers et vaporeux, de délicates associations de timbres, qu'à déchaîner les ouragans sonores.

Le troisième mouvement, qu'introduisent un *Interlude* et une *Cadence*, offrant au soliste une large exploitation de ses ressources violonistiques, est suivi d'un *Vif et rustique* et constitue un final d'allure populaire, débordant de gaité, de verve truculente qui entraînent l'auditeur dans un tourbillon de sonorités joyeuses, de liesse enivrée.

* * *

Il est peu de cantates écrites pour le Concours de Rome qui puissent résister à l'épreuve d'auditions ultérieures et prendre rang dans le répertoire

Annuaire de l'Académie

des concerts. Celle de Léon Jongen est de celles-là. Son rare instinct de l'orchestre s'y manifeste avec une diversité et une sûreté auxquelles le temps, ce dur meunier de nos illusions cependant, n'a point porté atteinte. Le conte musical des *Fiancés de Noël* porte allègrement le poids de ses cinquante-huit ans. Les personnages qui s'y agitent, souffrent et vivent dans ce petit drame, sont des simples.

Ce sont des âmes tendres et naïves, sans complication, que le compositeur, psychologue dont la pensée s'exprime avec des sons, devait analyser et expliquer. C'est au moyen de deux idées mélodiques qu'il a essayé de fixer les états d'âme de la petite portion d'humanité qu'il avait mission de commenter. La première est une saine et robuste chanson populaire, un vieux Noël d'origine berrichonne. Apparaissant dès que s'est fait jour l'idée du prochain Noël, elle se met dès lors à courir tout le long de la partition, sous des aspects différents. Fortement rythmée d'abord, comme par des sabots de paysans, au début de la seconde partie, elle se transforme constamment, devient même une gracieuse ronde d'enfants pour s'épanouir enfin en large choral, alors que le chœur célébrera les bienfaits de la nuit de Noël, tandis que les amants seront enfin réunis. La seconde idée d'un caractère essentiellement mélodique, exhale la tendresse, la douleur d'aimer,

Notice sur Léon Jongen

les aspirations des amants dont la séparation a rendu plus intense la vie sentimentale. Elle constitue en quelque sorte l'antithèse de l'idée mélodique précédente, qui n'est entendue que lorsque la foule participe à l'action.

A l'idylle d'une délicieuse fraîcheur virginale qui fleurit dans ce conte, s'ajoutent des épisodes d'une charmante intimité, des liesses enfantines pleines de joyeux entrain et une scène traitée dans le sentiment de la ballade, où le vieillard raconte aux enfants réunis autour de l'arbre de Noël, la naissance de Jésus. Les quintes vides des bassons y répandent des notations évocatrices de la froidure, de la nudité de l'Enfant qui « n'avait ni mantelet, ni drap, ni couverture ». Et le récit se fait extrêmement poignant lorsque sur le fond murmurant du chœur, il suggère la Croix, apparaissant dans l'ombre illuminée.

Explorateur inlassable de la planète, Léon Jongen garde des contrées lointaines qu'il a visitées, un souvenir fixé dans maintes partitions. On le rencontre dans *Malaisie*. Le compositeur s'est moins soucié d'y exprimer « le goût des choses lointaines et rares » — ainsi Jules Lemaître qualifiait l'exotisme — que de concrétiser dans le langage musical usuel les impressions visuelles et auditives qu'ont produites sur lui les évolutions rituelles des danseuses sacrées et la féerie de rythmes qui prêtent tant de prestige

Annuaire de l'Académie

à Manille, laquelle se souvient d'avoir été la capitale des Indes espagnoles. Le premier morceau : *La Danse devant le Temple de Bali*, décrit l'éternelle lutte entre le bien et le mal, l'on en recueille une impression d'envoûtement et de trouble. Le *Temple enseveli* (deuxième morceau) nous transporte à Java, et c'est pour nous retenir par de vives évocations et des notations pittoresques. Quant à Manille, qui clôt la *Suite*, son développement s'effectue dans une orgie de sonorités, dans une frénésie de rythmes qui secouent, non sans rudesse, l'auditeur enclin à la torpeur.

Les pages de musique pure ne manquent pas dans l'abondant répertoire de notre auteur. Voici *Préludes, Intermezzo et Final sur le nom d'Ysaye*, pour piano et orchestre. Le thème est formé des notes correspondant aux lettres du nom précité. L'œuvre retient par l'habileté de facture, l'ingéniosité du plan et une progression dans la vivacité rythmique qui, partant d'un mouvement modéré, se distingue par un jazz espagnolisant, dont la frénésie a quelque chose du tableau final de *Daphnis et Chloé* de Ravel.

Tout en relevant de la musique pure, le *Campeador* contient cependant un « programme » qui a prêté à équivoque. Il ne s'agit pas, en effet, d'une œuvre inspirée par le fameux Cid, héros d'Espagne illustré dans la tragédie de Corneille,

Notice sur Léon Jongen

mais du champion, de sa lutte dans tous les domaines.

C'est une vigoureuse synthèse symphonique où se décrivent l'effort, le combat, la lutte acharnée et enfin la victoire. Elle reflète le beau titre, qui prend tant de couleur en espagnol : *Campéador*.

D'un tout autre caractère est le *Divertissement sur un thème de Haydn* pour piano et orchestre, œuvre plaisante qui dénote beaucoup de fantaisie et d'imagination. Un long récit est réservé au violoncelle. L'on est retenu au passage par des sonorités vaporeuses, de violents contrastes, une marche énergiquement scandée, un rythme de valse, un final jaillissant de verve et de brio.

* * *

Les compositions dont il a été fait mention au cours de cette notice sont dominées par les deux œuvres majeures de Léon Jongen : *Carmen Perenne* et *Thomas l'Agnelet*. La première est une trilogie de psaumes. La littérature psalmique fut de tout temps pour les musiciens d'une extrême richesse. Les chants de louange que David improvisait en s'accompagnant d'un instrument analogue à la harpe, gardent une inaltérable modernité. Il n'est pas de texte plus favorable à l'expression de l'exaltation joyeuse et de la dépression et, de Saint Ambroise qui emprunta

Annuaire de l'Académie

le chant alterné des psaumes à l'unisson de l'Église d'Orient, jusqu'à la plus ancienne période classique en passant par l'*ars nova* qui se risqua aux XIV^e et XV^e siècles à composer de nouvelles musiques pour les textes de la liturgie, les compositeurs ont loué Dieu avec le lyrisme de la ferveur, de l'émotion et de la force. La sensibilité musicale moderne, éprise de sensations plus âpres, d'images plus fortes et plus complexes de symboles plus pénétrants, s'est retrouvée tout entière dans les psaumes de maints auteurs contemporains.

Carmen Perenne, c'est le psaume de tous les temps. Léon Jongen a glané dans les différents psaumes les paroles à illustrer musicalement, formant de la sorte un poème s'appliquant à toutes les circonstances ! *Per ogni tempo*, comme dirait le J. S. Bach de la *Cantate n° 51* pour le quinzième dimanche après la Trinité et « pour tous les temps ». L'œuvre de Léon Jongen, qui comporte le *Chant de la Délivrance*, le *Chant de la Misère* et le *Chant de l'Orgueil*, débute par une véhémence clameur du peuple qui, de tous ses vœux, invoque le Seigneur et appelle la confusion de ceux qu'ils haïssent. Le fanatisme des temps bibliques s'est exprimé ici avec une sombre violence sur un rythme heurté et obstiné des basses, appuyées des lourdes ponctuations des cuivres. Le ton change soudain et s'adoucit.

Notice sur Léon Jongen

Des voix pénétrées de mystère, de la douleur et du péché de l'homme, causes de la souffrance et de la mort, implorent le pardon promis au pécheur repentant.

Le compositeur a usé fort opportunément du canon. La certitude d'être exaucé se traduit dans un hymne de confiance et de joie. C'est alors qu'éclate le Final, où les mélismes de la clarinette sur la psalmodie des voix féminines, puis les vocalises de tout le chœur mêlant ses jubilations au vertige de l'orchestre, forment un ensemble sonore dont la densité laisse entrevoir un rythme de danse religieuse, portée ici à son paroxysme d'exaltation. L'on pense bien que ce *Chant de l'Orgueil* abonde en difficultés d'intonations, d'accents et de rythmes.

Et voici *Thomas l'Agnelet*. C'est un roman musical en quatre actes où le romancier librettiste Claude Farrère, a évoqué la vie des corsaires qui, courant les mers sur leurs bateaux puissamment armés, pillaient les navires marchands, ne reculant pas devant le meurtre de ceux qu'ils détroussaient. Le héros de la pièce est un de ces hardis forbans de mer qui répond au nom de Thomas Trublet.

Son surnom l'Agnelet lui vient de ce que son pavillon porte l'agneau pascal, emblème des rois de France. En ce « gentilhomme de fortune » survivent les mœurs des flibustiers qui étaient

Annuaire de l'Académie

des associations de pirates. L'une de celles-ci était la grande fibuste des « Frères de la Côte », qui avait pour base l'île de la Tortue dans les Antilles.

Le libretto est issu de la collaboration du romancier et du compositeur. La part de celui-ci fut toutefois prépondérante de l'avis de Farrère lui-même. « C'est Jongen qui commande et moi j'obéis ! Je l'ai servi comme j'ai servi la Marine française, la marine à vapeur et l'autre avant, la marine à voile. J'ai fait d'abord un livret que j'ai remanié. Et puis une autre version que j'ai repétriée, et puis encore une autre que j'ai retri-potée. Et partout, à chaque étape, Jongen a dit son mot, apporté sa suggestion, ses idées, collaboré au découpage. Et partout je lui ai cédé. »

L'illustration musicale du livret fut un travail qui peut passer pour un record de vitesse, si l'on songe qu'il fut effectué en l'espace de treize mois, à raison de dix-huit heures par jour.

Commencée le 2 janvier 1922, la partition fut terminée en mars 1923. Elle fut par après soumise à la commission chargée de désigner l'œuvre belge à créer au théâtre de la Monnaie. Acceptée à l'unanimité des suffrages, elle fut représentée en 1924. Le succès qu'elle rencontra, attesté par treize représentations, est imputable à l'extrême vitalité de cette fresque populaire

Notice sur Léon Jongen

et brutale, au grand souffle de l'action qui l'emporte comme une tempête, au sens de l'honneur marin qui l'imprègne, au langage rudement imaginé des gens de mer qui contribue à la réalisation de la couleur locale, à la violence d'épisodes tels que le siège de Ciudad-Real, la prière à la Vierge de Moracena au deuxième acte, les prédictions de la sorcière, enfin et surtout aux prestiges de l'orchestration. Le coloris de celle-ci, sa variété de timbres (les bois par trois, percussion fournie) s'expriment avec un relief impressionnant dans l'ouverture du premier acte et la marche héroïque et funèbre. *Thomas l'Agnelet* repris à la Monnaie en 1943, y fut représenté sept fois. Qui ne souhaiterait que pour l'honneur de notre musique nationale, cet ouvrage s'inscrive derechef au répertoire de notre première scène d'opéra ? Albert Carré s'était proposé de le faire représenter à Paris et déclarait, au cours de la lecture qui fut faite en son bureau, n'avoir plus eu d'audition aussi intéressante depuis *Le Chemineau*. Il ajoutait : « Je sais des ouvrages signés de noms français que je céderais volontiers à nos confrères de Bruxelles, dont *Thomas l'Agnelet* par exemple ».

Chaliapine s'était épris du rôle du gentilhomme de Fortune et l'on connaît à ce sujet une anecdote savoureuse : Une jeune femme lui dit : « Est-il vrai, M. Chaliapine, que vous vous êtes coupé les sourcils quand vous étiez enfant ? » — « Oui »,

Annuaire de l'Académie

répondit Chaliapine, « Gorki et moi nous avons fait cela pour faire comme Tolstoï. Mais à présent, vous voyez, je les porte plus longs encore, longs comme des moustaches de pirate, puisque je vais bientôt chanter *Thomas l'Agnelet* » !

Paul TINEL

Bibliographie

Outre les œuvres et travaux académiques, signalés dans la présente notice, il n'est pas superflu d'indiquer quelques ouvrages où Léon Jongen a témoigné de la diversité de ses dons créateurs. Complétons donc la série en y inscrivant *l'Ardennoise* (Théroigne de Méricourt), deux actes ; *Le Rêve d'une Nuit de Noël*, trois actes avec J. F. Fonson (Théâtre des Champs-Élysées, Paris 1918 ; *Le Bal de la Barrière* avec André Burgaud, ballet (Monnaie 1954) ; *Le Masque de la Mort rouge*, ballet, d'après Edgard Poë (Monnaie, 1956) ; *Les Cinq Filles de Benjamin*, opérette ; *Geneviève de Brabant*, scène lyrique ; *La Légende de Saint-Hubert*. Il faut y ajouter un *Quintette* pour piano et instruments à vent ; un *Quatuor* pour piano et instruments à cordes ; un *Trio* à anches ; un *Trio* pour flûte, violon et alto, un *Divertissement* pour quatre saxophones ; une *Ébauche humoristique*, sur texte de l'auteur.